

All'eau dans les écoles

Le Département de l'éducation a répondu positivement à notre demande. C'est ainsi qu'en collaboration avec un représentant du service de l'enseignement, M. Lapaire, nous avons débuté une tournée dans les écoles jurassiennes. En mars, Saignelégier, avec l'organisation d'une conférence de presse, puis Le Noirmont, Les Breuleux, Montfaucon, Lajoux. En mai, l'exposition était montée à Delémont au Château. Bassecourt et Develier l'accueillaient ensuite. En septembre, c'est le tour de Porrentruy, collège Stockmar, puis Coeuve. Cette collaboration fut très fructueuse et nous tenons à remercier sincèrement tous les enseignants et les membres du service de l'enseignement qui nous ont suivi dans cette aventure. ■



L'exposition a été présentée dans les classes jurassiennes. Ci-dessus, Saignelégier.

Photo Geneviève Méry

Groupe jeunes



Le groupe jeunes Jura a fait le déplacement jusqu'au centre nature de Champ-Pittet.

Photo Sylvie Boegli

20 mars	plantation de haie
24 avril	lièvre
15 mai	pêche en étang
19 juin	oiseaux
25 septembre	fossiles
23 octobre	sanglier
27 novembre	taxidermiste
18 décembre	sortie de Noël, marionnettes

Ecu d'or

L'automne approchant, c'est la période où vous serez sollicités pour acheter un écu en chocolat de Max Havelaar. Pro Natura et Patrimoine suisse oeuvrent à une collecte de fonds depuis 1946 pour les redistribuer à des collectivités publiques ou associations sur des thèmes annuels. Le canton du Jura est certainement le canton suisse qui a le plus bénéficié des retombées financières de cette opération. En 1979, Fr. 250 000.- étaient investis pour la rénovation du patrimoine bâti à Saint-Ursanne. La Fondation Pro Saint-Ursanne gère ce fonds. En 1991, dans le cadre du projet « Fermes de montagne », c'est une ferme dans les Franches-Montagnes qui bénéficie de Fr. 60 000.-. En 1992, opération « Forêt vivante », un investissement de Fr. 180 000.- est consenti par Pro Natura afin d'agrandir la réserve forestière du Theusseret. Outre un achat de parcelle, c'est un montant forfaitaire de Fr. 113 000.- qui est attribué à la

commune du Noirmont pour laisser la forêt libre de toute exploitation durant 99 ans. En 1997, les « Marais » sont à l'honneur et le centre nature Les Cerlatez obtient un don de Fr. 50 000.- de Pro Natura. En 1998, il s'agit du thème « Rues à vivre » et la commune de Miécourt obtient Fr. 80 000.- de Patrimoine pour son projet de revitalisation du village. En 2003, la campagne « Papillons » permet à Pro Natura Jura d'investir

Fr. 10 000.- pour la concrétisation d'un projet de réseaux écologiques en agriculture. Ce projet est en phase d'élaboration et de discussion avec des agriculteurs. Ce sont entre 6 % et 7 % de Jurassien-ne-s qui achètent chaque année un écu d'or, la moyenne suisse est de 8 % à 8,8 %. Les deux associations tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes qui s'investissent pour cette action bénéfique et solidaire. ■



Achat de terres à Clairbié: une affaire à rebondissements

Notre volonté d'acquérir deux parcelles à Clairbié, dont deux hectares en zone inondable au bord du Doubs et 11

hectares de forêts, est freinée suite au recours déposé par le Département de l'économie. Aucun argument ne justi-

fie ce refus; il est tout à fait possible pour une association de protection de la nature d'acquérir des terres, en vertu de la Loi sur le droit foncier rural.



Dans l'attente d'une décision du Tribunal cantonal, nous avons la gestion du site. La transformation des zones inondables de maïs en jachère a permis le retour d'une très grande biodiversité. Orthoptères, oiseaux y trouvent abri et nourriture à profusion. La partie séchard a été fauchée cette année afin d'éviter l'embroussaillage.

Nous travaillons en collaboration avec l'agriculteur Barth et espérons pouvoir démontrer qu'il est fort aisé et financièrement préférable d'exploiter les bords du Doubs écologiquement, plutôt qu'en maïs avec grand renfort de produits chimiques polluant les eaux. Tout le monde y gagne. ■

Les parcelles inondables que nous souhaitons acheter. (Photos du haut et du bas)

Photo Jean-Paul Luthi

Marché bio et promotion d'une agriculture respectueuse de l'homme et de son environnement

Le marché bio de Saignelégier est une occasion annuelle pour Pro Natura de nouer des contacts avec les consommateurs et producteurs de produits bio. Le lien entre l'environnement et une production agricole respectueuse du sol, des éléments naturels et des animaux ne va pas de soi. Mais à force de répéter que les produits chimiques de l'agriculture traditionnelle finissent dans les cours d'eau et dans nos eaux de boisson, qu'ils entrent dans la chaîne alimentaire et se retrouvent dans nos assiettes, les mentalités évoluent. Un grand combat est à mener à court terme avec tous les agriculteurs conscients des enjeux planétaires: la lutte contre les organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture. L'année prochaine sera décisive puisqu'une votation fédérale nous permettra d'exiger un moratoire de 5 ans. Les autres pays européens sont bien



Les panneaux de présentation des activités de Pro Natura sont attractifs. Photo Thérèse Egger

engagés contre les OGM, ne restons pas cet îlot européen, replié sur lui, avide de sous et irresponsable face aux défis de la société de demain.

Divers dossiers ont été suivis et ont mérité une opposition de notre part

Gefco à Courgenay : l'entreprise Gefco a construit un premier parking. Elle n'a pas respecté le règlement communal en matière de cours d'eau et n'a pas concrétisé les compensations exigées par l'OEPN dans le cadre du permis de construire. Ainsi, lors du dépôt de l'agrandissement du parking, Pro Natura Jura est intervenu pour demander le respect des lois. C'est une distance de 10 m au cours d'eau qui a été fixée avec les autorités communales et cantonales et que Gefco devra respecter.

Trial à Réclère : Ainsi le canton du Jura est prêt à devenir une exception suisse en ne respectant pas la législation forestière fédérale. En autorisant une piste d'entraînement pour trial, dans une zone forêt, site méritant protection juridique dans le plan directeur cantonal et future réserve forestière dans le cadre de l'obtention des labels. C'est aller un peu vite en besogne et c'est surtout un dangereux signal pour tous ceux qui ont envie de pratiquer illégalement leur sport motorisé en forêt. Tous les autres cantons suisses interdisent ces pratiques.

Porcherie Ribeaud à Coeuve. Nous ne sommes pas satisfaits de l'interprétation du droit sur l'aménagement du territoire faite par le Tribunal cantonal. C'est la porte ouverte à un envahissement de halles d'engraissement porcin. C'est pourquoi nous avons demandé à Pro Natura Suisse de porter cette procédure au niveau du Tribunal fédéral. Nous considérons ce dossier primordial pour l'avenir du canton du Jura.

Amélioration foncière simplifiée à Chevenez: le canton et la Confédération financent dorénavant des projets qui ne prennent plus en compte la multifonctionnalité de l'agriculture. Ainsi, les intérêts publics d'environnement et d'aménagement du territoire sont reniés. A Chevenez, c'est un projet de 2,7 millions de francs destinés uniquement aux chemins agricoles.

Place d'armes de Bure

« Depuis quelques années, nous ne cessons de rendre attentives les différentes instances cantonales et fédérales à la diminution drastique de la biodiversité sur la place d'armes de Bure. Des promesses nous avaient été faites à travers la conception du plan Nature Paysage et Armée (NPA). Or, selon nos informations, ce plan n'a toujours pas été approuvé et ne peut donc pas être concrétisé.

L'emprise de l'agriculture sur les zones marginales (zones tampon, friches, autres) ne cesse d'augmenter et les règles de gestion les plus élémentaires, par exemple la fauche des prairies des compensations écologiques du village KIUG, ne sont même pas respectées par les exploitants. Le site d'importance nationale des Batraciens n'est pas exploité extensivement. Il n'existe pas de ges-



Mare en phase d'atterrissement, à revitaliser.

Photo Fabian Peter



Mare à sonneurs réalisée par la place d'armes.

Photo Fabian Peter

tion des prairies et les zones tampon autour des gouilles sont fauchées, les corridors sont inexistantes. Toutes les discussions préalables, soit dans le cadre du mandat Fallot, soit dans le cadre du NPA, sont des promesses vidées de leur substance. Nous en sommes profondément choqués.

Nous reconnaissons que les responsables de la place d'armes ont fait de nombreux efforts afin de maintenir, revitaliser ou créer des habitats favorables pour les Batraciens et, de manière générale pour l'avifaune. Malgré cela, nous constatons un recul alarmant des espèces protégées à Bure, car il manque une vision de gestion globale et des principes d'exploitation clairs et scientifiques».

Nous avons écrit ce qui précède à l'Office fédéral de l'environnement, au Département fédéral de la défense, à l'Office fédéral des forces terrestres, au Bureau conseil batraciens de la Confédération, avec copies à l'Office cantonal de la protection de la nature, au ministre Claude Hêche. Suite à cela, une séance a été agendée au 12 octobre avec tous les partenaires. Parallèlement, notre spécialiste de terrain, Frédérique Nobs, qui

suit depuis 25 ans les batraciens sur le site, a rendu un rapport concernant la situation des rainettes et des sonneurs à ventre jaune de 1981 à 2004. Alarmant! La disparition de la rainette est effective, le sonneur à ventre jaune ne se retrouve qu'en 3 petits groupements. Le constat est amer: les centaines de milliers de francs qu'ont gagné les agriculteurs pour maintenir la biodiversité sur ce site auront servi à faire disparaître cette biodiversité. ■



Sonneur à ventre jaune dans les gouilles pionnières.

Photo Fabian Peter